

B1 FRANZÖSISCH

EINSTUFUNGSTEST

Unsere Tests helfen Ihnen dabei, das Niveau Ihrer Sprachkenntnisse gemäss den Kriterien des **Gemeinsamen Europäischen Referenzrahmens (GER) für Sprachen** zu ermitteln.

Da es sich um standardisierte Tests handelt, können wir leider nicht garantieren, dass ein Kurs, der aufgrund Ihres Resultats für Sie geeignet wäre, in unserem Programm erscheinen oder stattfinden wird. Unser Sekretariat hilft Ihnen gerne weiter. Vielen Dank für Ihr Verständnis.

GER unterscheidet folgende Niveaus:

Elementar: A1 + A2 Selbstständig: B1 + B2 Kompetent: C1 + C2

Anleitung

1. Bearbeiten Sie jeden Abschnitt in ca. 30-40 Minuten ohne zu unterbrechen.
2. Lösen Sie die Aufgaben ohne fremde Hilfe und ohne Wörter- oder Grammatikbücher.
3. Raten Sie nicht. Lassen Sie die Fragen, die Sie nicht beantworten können, offen.
4. Am Schluss des Tests finden Sie eine Orientierungshilfe zur Auswertung.

Beachten Sie, dass ein Test wie dieser lediglich eine grobe Einschätzung Ihres Sprachniveaus erlaubt.

ENGLISH

Please be aware of the fact that a test such as this one only allows an approximate assessment of your language level. Since they are standardized we cannot guarantee that the course that would correspond to your result will definitely appear on our programme or that it will take place. If you need help, please do not hesitate to contact us.

Thank you for your understanding.

How to do it

1. Complete the test in about 30-40 minutes.
2. Do the test completely on your own without using any dictionaries or grammar books.
3. Do not guess. Leave out all the questions you cannot answer.
4. On the last page of the test there is an assessment grid which helps you to find out your result.

Please be aware of the fact that a test such as this one only allows an approximate assessment of your language level.

Wir wünschen Ihnen viel Erfolg!

PARTIE A COMPRÉHENSION ÉCRITE

Lisez le texte ci-dessous, puis répondez aux questions.

Sauver les enfants

1 S'appuyant sur divers traités et textes internationaux, dont la Convention relative aux
droits de l'enfant, de nombreuses associations et ONG se mobilisent tous les jours
dans le monde pour que diminue le nombre d'enfants enrôlés* dans des groupes
armés. C'est le cas de la « Coalition pour interdire l'utilisation d'enfants-soldats »,
5 association mondiale créée en 1998. C'est le cas également de nombreuses ONG qui,
dans des dizaines de pays, viennent en aide aux enfants-soldats, assurant leur protection
et leur garantissant, quand c'est possible, un suivi médical et une scolarisation. C'est le cas
surtout du Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef).

10 Pression auprès des États, campagnes de sensibilisation. Grâce aux actions
concertées de ces organisations, des milliers d'enfants sont chaque année tirés des
griffes* de la violence et de la guerre. En février 2001, l'Unicef a ainsi coordonné la
démobilisation de plus de 2500 enfants âgés de 8 à 18 ans qui servaient dans les
rangs de l'Armée de libération des peuples du Soudan (SPLA) dans le sud de ce pays,
15 en les acheminant dans des camps de transit. Les responsables de l'Unicef ont assuré
que cette action serait poursuivie en 2002 afin de soustraire tous les enfants-soldats
du SPLA (environ 10 000) à l'enfer des conflits. Entre mai et novembre 2001, une
campagne analogue* menée au Sierra Leone, a permis de libérer quelque 2900 enfants.

20 Textes et traités

Jusqu'ici, les traités internationaux sur les droits des enfants stipulaient qu'un mineur
de moins de 15 ans ne pouvait être enrôlé dans un groupe armé étatique. Certains
pays occidentaux mobilisent toujours dans leurs armées, et en toute légalité, des
25 jeunes volontaires de moins de 18 ans.

Mais de nombreuses voix se sont élevées depuis 10 ans pour ramener l'âge minimum
de cet enrôlement à 18 ans. En mai 2000, un « Protocole facultatif » à la Convention
relative aux droits de l'enfant a été adopté par l'Assemblée générale des Nations
unies. Ce texte invite les États à prendre « toutes les mesures possibles dans la
30 pratique pour veiller à ce que les membres de leurs forces armées qui n'ont pas
atteint l'âge de 18 ans ne participent pas directement aux hostilités » (Art.1).
Fin 2001, 87 pays avaient signé ce protocole et 10 l'avaient ratifié*, ratification qui a
permis à ce texte d'entrer en vigueur le 12 février 2002 (...).

35 Explications (elles font partie du texte)

ONG (organisation non gouvernementale) : association privée à but non lucratif
ONU (organisation des Nations unies) : créée en 1945, elle compte 189 États membres.
Son but est de maintenir la paix et la sécurité internationales, de coopérer au
40 développement économique et social de tous les peuples.
Démobilisation : action de rendre à la vie civile (des troupes mobilisées)

Dossier écrit par Olivier Piot, Les Clés, n°485, 9/15 mai 2002.

Lexique :

* enrôlé – engagé ; * tiré des griffes de - arraché à; * analogue – identique ; * ratifié - accepté officiellement

QUESTIONS

Compréhension écrite

18 points

1. Ce document a pour but de :

1 point

..... dénoncer les horreurs de la guerre.

..... informer sur les actions pour les droits de l'enfant.

..... faire signer un texte pour les droits de l'enfant.

2. Citez :

6 points

a) le nom d'une structure qui lutte pour la disparition des enfants soldats.

1

b) trois formes de soutien proposées aux enfants soldats par les ONG.

• _____

1

• _____

1

• _____

1

c) deux moyens d'action utilisés par les associations auprès des pays et des gouvernements.

• _____

1

• _____

1

3. Cochez la bonne réponse :

3 points

• Dans certains pays occidentaux, l'enrôlement des moins de 18 ans est :

2 points

- possible. _____

- obligatoire. _____

- interdit. _____

• Le « Protocole facultatif » propose :

1 point

- d'interdire l'enrôlement avant 18 ans. _____

- d'interdire la participation aux combats avant 18 ans. _____

- les deux _____

4. Écrivez l'information demandée :

1 point

Combien d'enfants sont membres du SPLA ? _____

5. Dites si les affirmations suivantes sont vraies ou fausses en cochant la case correspondante et indiquez les numéros des lignes du texte qui justifient votre choix.

7 points

- Par la coopération, les ONG obtiennent des résultats positifs.

Vrai _____ Faux _____ 1 point

Justification commence dans la ligne _____ et finit dans la ligne : _____ 2 points

- La majorité des pays membres de l'ONU ont signé le protocole facultatif.

Vrai _____ Faux _____ 1 point

Justification commence dans la ligne _____ et finit dans la ligne : _____ 2 points

Elle se trouve aussi dans la ligne _____ . 1 point

PARTIE B COMPÉTENCE GRAMMATICALE

38 points

6. Transformez au discours indirect

6 points

a. Est-ce que Paris t'a plu ? 2
Il me demande

b. Qu'est-ce que vous pensez de ce film ? 2
Elles aimeraient savoir de ce film.

c. « Pouvez-vous m'expliquer » comment cet appareil fonctionne ? » 1
Je leur demande
.....

d. « Demain, nous allons regarder le match de foot Brésil – Allemagne. » 1
Ils disent
.....

7. Répondez aux questions avec oui ou non en remplaçant la partie soulignée par un pronom.

Exemple : Est-ce qu'il a finalement acheté ce livre ? - Non, finalement, **il ne l'a pas acheté.**

2 x 2 points = 4

a. Vous avez lu cet article ?

- Oui, on

b. Est-ce que tu aimes les crêpes au chocolat ?

- Non, je

8. Reformulez les phrases en remplaçant les parties soulignées par les pronoms qui conviennent.

Faites attention à l'ordre de mots.

2 x 3 points = 6

Exemple : Je vais montrer ce jeu à mon copain. Je vais **le** (1 point) **lui** (1 point) montrer.

Ordre des pronoms (1^{er} le, 2^e lui : 1 point)

a. Elle achète ces fleurs pour ses parents.

3

Elle

b. Tu dois poser cette question à nous !

3

Tu

9. Indicatif ou subjonctif ? Conjuguez au temps qui convient.

4 x 1 point = 4

a. Je ne crois pas qu'elle (pouvoir) venir nous voir demain.

b. Il est évident que la lecture (devoir) être un plaisir à partager.

c. Nous ne sommes pas sûrs que notre fils (faire) régulièrement ses devoirs.

d. Croyez-vous qu'ils (être) capables de conduire dans leur état ?

10. Transformez les phrases suivantes à la forme passive.

3 x 1 point = 3

a. Le professeur nous rendra les épreuves demain.

..... demain.

b. Le directeur de l'exposition a intégré la statue à la collection du musée.

..... à la collection du musée

.....

c. La presse internationale va publier cette photo, j'en suis sûr.

.....

....., j'en suis sûr.

11. Complétez avec *ce qui – ce que – ce dont*.

3 x 1 point = 3

- a. Si tu sais déjà je vais te dire, on n'a plus besoin de discuter.
- b. Mes enfants ne savent pas vraiment les intéresse.
- c. C'est exactement il rêve.

12. Complétez les phrases. Cochez la version correcte ou mettez le verbe indiqué à la forme qui convient.

4 x 2 points = 8

- a. Si tu n'avais pas bu autant hier soir tu cet accident.
..... n'avais pas provoqué
..... ne provoquerais
..... n'aurais pas provoqué
- b. Elle s'achèterait un nouvel appartement, si elle assez d'argent..
..... aurait
..... avait
..... avait eu
- c. Si j'(être) toi, je n'épouserais pas cet homme...
- d. Elles seraient moins fatiguées si elles (ne pas se coucher)
..... si tard hier soir.

13. Complétez avec *comme, puisque, à cause de, parce que, grâce à*

4 x 1 point = 4

Hier, il y a eu de l'agitation dans mon quartier la banque a été attaquée.
..... l'attaque a eu lieu en pleine journée, il y avait beaucoup de monde. Le caissier a appelé la police une alarme dissimulée sous son bureau. On a tout de suite soupçonné Jacques D. un cambrioleur très connu mais on a dû laisser tomber cette pensée
..... hier, au moment de l'attaque à la banque, Jacques D. se trouvait en prison à Genève.

Überprüfen Sie Ihre Antworten mit Hilfe der Lösungen (Seiten 7-9).

Notieren Sie die erreichte Punktezah und ermitteln Sie Ihr ungefähres Niveau anhand des Einstufungsrasters am Schluss dieses Dossiers.

CORRIGÉ

PARTIE A COMPRÉHENSION ÉCRITE

18 points

1. Lisez le texte ci-dessous, puis répondez aux questions.

Ce document a pour but de : informer sur les actions pour les droits de l'enfant.

1 point

2. Citez :

6 points

a) le nom d'une structure qui lutte pour la disparition des enfants soldats.

L'une parmi trois réponses possibles :

1

- Coalition pour interdire l'utilisation d'enfants soldats
- (Le) Fonds des Nations unies pour l'enfance ou UNICEF
- (des) ONG

b) trois formes de soutien proposées aux enfants soldats par les ONG :

- (une) protection
- (un) suivi médical
- (une) scolarisation

3

c) deux moyens d'action utilisés par les associations auprès des pays et des gouvernements :

- pression auprès des États
- campagnes de sensibilisation

2

3. Cochez la bonne réponse :

3 points

- Dans certains pays occidentaux, l'enrôlement des moins de 18 ans est : possible.

2

- Le « Protocole facultatif » propose : d'interdire la participation aux combats avant 18 ans

1

4. Écrivez l'information demandée :

1 point

Combien d'enfants sont membres du SPLA ? 10 000 (environ)

5. Dites si les affirmations suivantes sont vraies ou fausses en cochant la case correspondante et indiquez les numéros des lignes du texte qui justifient votre choix.

7 points

- Par la coopération, les ONG obtiennent des résultats positifs. **Vrai**

Justification lignes : 10 – 12 : *Grâce aux actions concertées de ces organisations, des milliers d'enfants sont chaque année tirés des griffes de la violence.*

- La majorité des pays membres de l'ONU ont signé le protocole facultatif.

Faux Justification lignes : 32 - 33 (Fin 2001, 87 pays avaient signé ce protocole)
et ligne : 38 : (ONU : 189 États membres.)

PARTIE B COMPÉTENCE GRAMMATICALE

38 points

6. Transformez au discours indirect

6 points

a. Est-ce que Paris t'a plu ? Il me demande **si Paris m'a plu.** 2

b. Qu'est-ce que vous pensez de ce film ?

Elles aimeraient savoir **ce que je pense / ce que nous pensons / on pense** de ce film. 2

c. « Pouvez-vous m'expliquer » comment cet appareil fonctionne ? »

Je leur demande **s'ils peuvent m'expliquer comment cet appareil fonctionne.** 1

d. « Demain, nous allons regarder le match de foot Brésil– Allemagne. »

Ils disent **que demain, ils vont regarder le match de foot Brésil – Allemagne.** 1

7. Répondez aux questions avec oui ou non en remplaçant la partie soulignée par un pronom.

2 x 2 points = 4

Exemple : Est-ce qu'il a finalement acheté ce livre ? - Non, finalement, **il ne l'a pas acheté.**

a. Vous avez lu cet article ? - Oui, on **l'a lu.** 2

b. Est-ce que tu aimes les crêpes au chocolat ? - Non, je **ne les aime pas.** 2

8. Reformulez les phrases en remplaçant les parties soulignées par les pronoms qui conviennent.

Faites attention à l'ordre de mots.

2 x 3 points = 6

Exemple : Je vais montrer ce jeu à mon copain. Je vais **le lui** montrer.

a. Elle achète ces fleurs pour ses parents. Elle **les (1 point) leur (1 point) achète.** 3

b. Tu dois poser cette question à nous ! Tu dois **nous (1 point) la (1 point) poser !** 3

9. Indicatif ou subjonctif ? Conjuguez au temps qui convint.

4 x 1 point = 4

a. Je ne crois pas qu'elle (pouvoir) **puisse** venir nous voir demain.

b. Il est évident que la lecture (devoir) **doit** être un plaisir à partager.

c. Nous ne sommes pas sûrs que notre fils (faire) **fasse** régulièrement ses devoirs.

d. Croyez-vous qu'ils (être) **soient** capables de conduire dans leur état ?

10. Transformez les phrases suivantes à la forme passive.

3 x 1 point = 3

a. Le professeur nous rendra les épreuves demain.

1

Les épreuves nous seront rendues demain (par le professeur).

b. Le directeur de l'exposition a intégré la statue à la collection du musée.

1

La statue a été intégrée à la collection du musée par le directeur de l'exposition.

c. La presse internationale va publier cette photo, j'en suis sûr.

1

Cette photo va être publiée par la presse internationale, j'en suis sûr.

11. Complétez avec *ce qui – ce que – ce dont*.

3 x 1 point = 3

a. Si tu sais déjà **ce que** je vais te dire, on n'a plus besoin de discuter.

1

b. Mes enfants ne savent pas vraiment **ce qui** les intéresse.

1

c. C'est exactement **ce dont** il rêve.

1

12. Complétez les phrases. Cochez la version correcte.

4 x 2 points = 8

a. Si tu n'avais pas bu autant hier soir tu **n'aurais pas provoqué** cet accident.

2

b. Elle s'achèterais un nouvel appartement, si elle **avait** assez d'argent.

2

c. Si j'(être) **étais** toi, je n'épouserai pas cet homme.

2

d. Elles seraient moins fatiguées, si elles (ne pas se coucher) **ne s'étaient pas couchées** si tard hier soir.

2

13. Complétez avec *comme, puisque, à cause de, parce que, grâce à*

4 x 1 point = 4

Hier, il y a eu de l'agitation dans mon quartier **parce que** la banque a été attaquée.

Comme l'attaque a eu lieu en pleine journée, il y avait beaucoup de monde. Le caissier a appelé la police **grâce à** une alarme dissimulée sous son bureau. On a tout de suite soupçonné Jacques D. un cambrioleur très connu mais on a dû laisser tomber cette pensée **puisque** hier, au moment de l'attaque à la banque, Jacques D. se trouvait en prison à Genève.

EINSTUFUNG

Total examen : 56 points

PUNKTETOTAL %	Wie weiter ?
51 – 56 90 – 100%	Test B2 Französisch DELF B2 versuchen. Eventuell den Kurs Französisch B1 3. Semester besuchen. Dieser Kurs wird erst im Sommersemester 2020 (ab April) angeboten werden können. Falls Sie Wert auf das Sprechen legen , könnte für Sie auch der Kurs B2 Französisch über Mittag (findet jeweils im Wintersemester ab Oktober statt) von Interesse sein. Zwecks Beratung wenden Sie sich bitte an unser Sekretariat an der Geschäftsstelle Clarastrasse 12 oder auf vhsbb@unibas, oder telefonisch 061-269 86 66.
34 - 50 60 - 89%	Kurs B1 3. Semester besuchen -> Dieser Kurs wird ab Sommersemester 2020 wieder angeboten werden können. Sie haben auch die Möglichkeit, den B1 Conversation et grammaire zu belegen.
17 – 33 30 – 59%	Kurs B1 2. Semester besuchen -> Dieser Kurs wird ab Sommersemester 2019-2020 wieder angeboten werden können. Sie haben auch die Möglichkeit, den B1 Conversation et grammaire zu belegen.
0 – 16 0 – 29%	Kurs B1 1. Semester besuchen. Sie haben auch die Möglichkeit, den B1 Conversation et grammaire zu belegen.